



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Philosophie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004185

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette formation associe plusieurs composantes au sein de l'Université de Strasbourg (UFR des lettres, UFR des sciences sociales, pratiques sociales et développement et UFR des arts) pour proposer des savoirs propres au champ philosophique, mais également une ouverture vers une culture interdisciplinaire. En complément d'un tronc commun de philosophie générale, des parcours différenciés à partir du choix d'UE optionnelles sont possibles à partir du semestre 2 (*Philosophie ancienne, Philosophie allemande, Philosophie des sciences, Philosophie de l'art*). Après la L3, les étudiants peuvent poursuivre en préparant les concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation), ou s'orienter vers les métiers du journalisme, de l'information ou de l'administration publique, ainsi que la poursuite d'études en master de philosophie ou de sciences humaines.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation propose un socle disciplinaire et d'ouverture de qualité et correspond judicieusement à la spécificité de la discipline. Cependant la grande variété des options proposées peut donner l'impression d'un éclatement de l'offre susceptible de demander aux étudiants une grande capacité d'anticipation de leur projet professionnel pour faire leurs choix dans ces options. Ainsi, il faut regretter que le contenu des unités d'enseignement (UE) d'ouverture ne soit pas précisé.



Le choix du contrôle continu s'inscrit dans la politique globale de l'établissement, mais il reste difficile de percevoir comment ce choix est intégré au niveau de la mention pour réfléchir à la construction globale de l'action pédagogique.

Il n'existe pas de dispositif de tutorat pour accompagner les étudiants, mais l'UE réorientation et projet professionnel présente dès la première année devrait être un atout pour l'aide à la réussite. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants se mettent en place progressivement sans qu'il soit possible actuellement d'en mesurer l'efficacité. Les éléments d'analyse sur le taux d'échec et d'abandon et son impact sur le pilotage de la mention font également défaut.

Un partenariat existe avec les classes préparatoires (Khâgne) locales et une orientation intéressante vers l'international est concrétisée avec l'Union européenne (EUCOR).

Le plus délicat concerne l'absence d'information sur le fonctionnement de l'équipe des enseignants. Celle-ci, très centrée sur une perspective académique, ne semble pas en lien sur le plan pédagogique avec le monde du travail malgré les intentions d'ouverture affichées.

- Points forts :
 - Formation disciplinaire solide.
 - Volonté d'accompagnement des étudiants dans une perspective de préprofessionnalisation.

- Points faibles :
 - Pas d'intervention de professionnels malgré l'objectif d'ouverture annoncé.
 - Peu d'information sur le pilotage de la mention.
 - Absence d'analyse des échecs des étudiants et de leur devenir.

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion sur la diversité de l'offre permettrait de donner à cette formation une plus grande consistance, une ligne de force susceptible d'accroître son attractivité. De même, une meilleure connaissance du devenir des étudiants, des réalités du bassin d'emploi en lien avec cette formation qui reste intrinsèquement ouverte sur des univers professionnels très diversifiés, ainsi que la création de liens explicites avec le monde du travail, permettraient un pilotage de la mention plus en adéquation avec les objectifs avancés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			76	63
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				31	35
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				34	25
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				0	1
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				26%	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				67,53%	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
		L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Philosophie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004185

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Observations de l'expert :

« Cette formation propose un socle disciplinaire et d'ouverture de qualité et correspond judicieusement à la spécificité de la discipline. Cependant la grande variété des options proposées peut donner l'impression d'un éclatement de l'offre susceptible de demander aux étudiants une grande capacité d'anticipation de leur projet professionnel pour faire leurs choix dans ces options ».

Réponse : La licence de Philosophie se signale par son ouverture interdisciplinaire, avec des enseignements complémentaires en Lettres classiques, esthétique, philosophie des sciences humaines et sociales, en fonction du parcours choisi par l'étudiant. Elle est pleinement investie dans le jeu de l'interdisciplinarité et des complémentarités disciplinaires au sein de l'UDS et des collegiums SHS/ALL. L'expérience des précédents quadriennaux a montré que les parcours sont cohérents et le tronc commun solide (6 UE fondamentales). En revanche, le risque est bien celui d'une division des effectifs dans les enseignements optionnels. La solution sera d'envisager de ne pas ouvrir tous les parcours proposés si leur ouverture entraîne un trop fort surencadrement.

Observations de l'expert :

« Le choix du contrôle continu s'inscrit dans la politique globale de l'établissement, mais il reste difficile de percevoir comment ce choix est intégré au niveau de la mention pour réfléchir à la construction globale de l'action pédagogique ».

Réponse : le choix du contrôle continu intégral s'inscrit effectivement dans le cadre de la politique d'établissement, mais il n'implique aucun changement de cap dans l'orientation pédagogique de la Faculté (le principe de base du contrôle continu intégral de 3 notes par UE est appliqué de longue date aux UE fondamentales de la licence de Philosophie : il sera étendu à toutes les UE de licence et de master).

Observations de l'expert :

«Il n'existe pas de dispositif de tutorat pour accompagner les étudiants, mais l'UE réorientation et projet professionnel présente dès la première année devrait être un atout pour l'aide à la réussite. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants se mettent en place progressivement sans qu'il soit possible actuellement d'en mesurer l'efficacité. Les éléments d'analyse sur le taux d'échec et d'abandon et son impact sur le pilotage de la mention font également défaut».

Réponse. Le nouveau dispositif de contrôle continu intégral prévoit de renforcer les évaluations orales et proposera à cette fin une aide individualisée à la préparation de l'exercice. L'intention est donc d'atténuer, autant que possible, la différence entre l'évaluation et les actions d'aide individualisée menées dans le cadre du Plan Réussir en Licence. Au demeurant, l'équipe pédagogique estime qu'il n'y a pas lieu d'adapter l'offre de formation en conséquence du taux d'échec, puisque l'effectif exprimé par ce taux se constitue d'étudiants n'ayant, dans la plupart des cas, pas suivi la formation. Le taux d'échec ne permet pas de mesurer directement la qualité d'une formation mais bien celle des étudiants qu'elle recrute.

Observations de l'expert :

«Le plus délicat concerne l'absence d'information sur le fonctionnement de l'équipe des enseignants. Celle-ci, très centrée sur une perspective académique, ne semble pas en lien sur le plan pédagogique avec le monde du travail malgré les intentions d'ouverture affichées».

Réponse : Les réunions de l'équipe pédagogique, constituée par l'ensemble des acteurs de la formation, donnent lieu, depuis l'année 2011-2012, à un compte-rendu écrit.

La seconde remarque est difficilement recevable : le lien "pédagogique" avec le "monde du travail" ne peut être d'aucune autre nature que celui que prévoit la maquette, avec l'intervention des professionnels de l'enseignement secondaire.

Pour répondre à cette critique, il sera toutefois possible d'intégrer à la licence, dans le cadre de l'UE professionnelle, un enseignement "d'éthique du travail et de l'entreprise" par ailleurs ouvert au cycle "grande école" de l'EM Strasbourg.